

F.N.A.C.A. - JURA

G.A.J.E. - 39

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE COUSANCE: 39190

NOM et PRENOM :
NE(E) LE :
LIEU DE NAISSANCE :
PROFESSION :

CHEVEAUX Bernard
14/11/38
COUSANCE 39190
FACTEUR



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
2 CL	13 / RA	DJEBEL MILOK LAGOUHAT ZONE EST SAHARA	02/10/59	ACCROCHAGE	COUSANCE



Cousance. M. et Mme Arsène Cheveaux ; Mlles Ginette et Lucette Cheveaux ; Mme veuve Cheveaux, à Cousance ; les familles Cheveaux, Berrodier, Basset, Durand, Cannard ; les parents et amis, ont la douleur de vous faire part du décès de

Bernard CHEVEAUX

Soldat au 1/13^e régiment d'artillerie

Mort pour la France, en Algérie,
dans la région de Laghouat,

le 2 octobre 1959, dans 21^e année
leur fils, frère, petit-fils, neveu, cou-
sin et ami.

Les obsèques ont lieu à Cousance,
aujourd'hui jeudi 29 octobre 1959.

Réunion à 9 h. 30, au domicile de
ses parents, où le corps est déposé.

A 10 heures, place de la Gare, à
Cousance, formation du cortège.

A 10 h. 15, service religieux à l'é-
glise de Cousance.

Cousance

EMOUVANTES OBSEQUES de Bernard Cheveaux

Jeudi 29 octobre, à 10 h. 30, ont eu lieu les obsèques de Bernard Cheveaux, tué en Algérie le 2 octobre, et dont la dépouille mortelle avait été rapatriée.

Le cortège funèbre se forma dans la cour de la gare. Il comprenait : les enfants des écoles, la Société musicale, le clergé, un char chargé des gerbes et des couronnes offertes ; le corbillard, encadré par un piquet d'honneur de soldats. Venaient ensuite : la famille ; le maire, M. Prost, accompagné de M. Bernard Augustin, chef de cabinet de M. le Préfet du Jura ; les membres du conseil municipal, la section des sapeurs-pompiers, sous les ordres du lieutenant Ferrier ; les délégations des Sociétés et la foule, venue de Cousance et d'alentour.

A l'église, qui ne put contenir tout le monde, la messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Grandvaux, curé-doyen, entouré des prêtres des communes voisines.

Au cimetière, le lieutenant Cordier donna lecture de la lettre adressée à la famille par le Colonel du 13^e R. A., relatant la brillante conduite de Bernard Cheveaux en Algérie, qui lui avait valu la médaille militaire et la croix de la valeur militaire avec palmes.

Puis, au nom de M. le Préfet, M. Augustin fit l'éloge du disparu, soulignant le courageux exemple qu'il a donné ; puis présenta ses condoléances à la famille si douloureusement éprouvée par la perte de ce fils, en qui elle mettait ses espoirs.

COUSANCE

Emouvantes obsèques de Bernard Cheveaux

Jeudi à 10 h. 30, a eu lieu la réinhumation de Bernard Cheveaux, tué en Algérie le 2 octobre et dont la glorieuse dépouille avait été ramenée la veille à sa famille par le fourgon mortuaire de l'armée.

Le cortège se forma dans la cour extérieure de la gare. Etaient en tête les enfants des écoles de garçons et filles sous la conduite de leurs maîtres et maîtresses ; la société musicale ; le clergé ; un char comblé de couronnes et gerbes ; le corbillard entre la haie de soldats. Les coins du poêle étaient tenus par des jeunes amis du disparu. Derrière la famille on reconnaissait les membres du conseil municipal et le maire M. Prost accompagné du chef de cabinet de M. le préfet M. Augustin ; la section de sapeurs-pompiers sous la direction de M. Jean Ferrier, lieutenant ; M. Bernadat, inspecteur principal de la direction des Postes et de nombreux agents P.T.T. ; les sociétés locales déléguées, leur président et leurs drapeaux ; les gendarmes de Beaufort avec leur chef M. Guillemin. A noter également la présence de MM. les maires des communes voisines.

L'église était trop petite pour contenir l'immense foule qui avait tenu à rendre le dernier et suprême hommage au bien regretté Bernard, connu de chacun pour son amabilité envers tous.

La cérémonie religieuse fut célé-

brée par M. le curé Doyen, entouré des prêtres des pays environnants.

Au cimetière M. le lieutenant Cordier, donne connaissance de la lettre adressée à la famille par le colonel du 1/13^e R.A., signalant la brillante conduite, le magnifique exemple de dévouement et aussi signalait que le général commandant la zone est saharien, avait épinglé sur le cercueil la médaille militaire et la croix de la valeur militaire avec palme.

Puis, au nom de M. le préfet, M. Augustin prononça un discours élogieux du valeureux disparu et présenta ses bien vives condoléances aux malheureux parents.

MEDECIN DE GARDE

Demain dimanche, docteur Morel à Beaufort, tél. 7.

Ville de Cousance CINEMA REX

Samedi 31 octobre, à 21 h.

Dimanche 1^{er} nov., à 21 h.

« L'Inspecteur aime la bagarre »
film policier
avec Nicole Courcel

BEAUFORT

MEDECIN DE GARDE

Demain dimanche, docteur Morel, à Beaufort, tél. 7.

A Cousance, 2.000 personnes aux funérailles du soldat Bernard Cheveaux, mort en Algérie

Une assistance à l'image de l'estime et de la popularité de celui à qui elle venait rendre un ultime hommage, a accompagné jusqu'à sa dernière demeure, le jeune Bernard Cheveaux, jeune soldat de 21 ans, tombé à son poste de combat, en Algérie.

Cette foule, évaluée à environ 2.000 personnes, qui avait appris le 2 octobre 1959, avec infiniment de peine, la triste nouvelle, est venue de toute la région de la Bresse et du Revermont.

Le ciel s'était mis à l'unisson de l'atmosphère de grande tristesse régnant dans Cousance où dans un geste qui les honore, les chefs d'entreprises industrielles et artisanales avaient fermé leurs portes pour la matinée.

Avec le temps gris, le froid, une averse de neige fondue mettant le froid dans les corps comme dans les cœurs, se mit à tomber quand le corbillard, suivi d'une mère et d'un père épuisés par le chagrin, mais d'un courage admirable, arriva au passage à niveau de la gare où se formait le cortège officiel.

A la vue de cette famille, plus d'un assistant ne put s'empêcher de cacher furtivement une larme.

Les élèves des écoles de Cousance, filles et garçons, ouvraient la marche, suivis de la société musicale au grand complet, à laquelle appartenait Bernard Cheveaux.

Puis une camionnette recouverte de fleurs précédait le corbillard, encadré par les sapeurs-pompiers et une délégation en armes du 1^{er} R. T. M. de la garnison de Lons-le-Saunier. Des camarades du défunt tenaient les cordons du poêle.

fut tué à son poste, en remplissant sa mission, donnant un magnifique exemple de dévouement et de sens du devoir.

Arrivé à Laghouat en mars 1959, votre fils fut envoyé peu après, suivre un stage de radio à Ouargla. Il y réussit pleinement et en sortit avec de brillantes appréciations.

« Rentré depuis peu au groupe, il s'y était rapidement distingué par sa gentillesse, sa conscience et son dévouement.

« Son héroïque attitude sous le feu n'a pas surpris ses chefs ni ses camarades. Elle les a plongés dans la désolation. En leur nom comme au mien, je vous exprime mes très vives condoléances.

A la cérémonie en la cathédrale de Laghouat, le général commandant la zone Est-Saharien a épinglé la croix de la valeur militaire avec palme sur le cercueil ».

Allocution de M. Augustin

M. le préfet m'a demandé de venir en son nom saluer avec vous, une dernière fois, Bernard Cheveaux, mort glorieusement en Algérie, et à qui Cousance rend aujourd'hui ce magnifique hommage.

Votre fils, si jeune, appelé au service du pays, comme tant de ses camarades, nous montre ici qu'il existe une France rénovée et pure. Il faisait partie de cette armée française qui, sur tous les champs de bataille a toujours su, à la face du monde, maintenir à la fois l'honneur de la Patrie et le respect de ses traditions légendaires : la liberté, la fraternité et l'égalité. C'est pour que cette loi à laquelle nous tenons tant, ne soit pas batouée, qu'elle lutte encore, sûre d'avoir raison, et qu'il s'est donné tout entier

Il devait accomplir, comme tant de jeunes Français, cette mission chaque jour renouvelée qui donne à chacun un idéal, et à la France une nouvelle occasion de prouver

Derrière la famille, M. Augustin, chef du cabinet de M. le Préfet du Jura ; M. Prost, maire de Cousance et son adjoint, M. Grenier ; les membres du Conseil municipal, le lieutenant Curdier, représentant le commandant de la subdivision militaire du Jura, venaient au premier rang.

Parmi l'assistance nous avons remarqué des maires de communes environnantes ; M. Gand, percepteur ; le chef Guillemin et une délégation de la gendarmerie de Beaufort.

Les anciens combattants de Cousance et de Cuisia avec leur président, MM. Gaillard et Moissonnier ; les compagnies de sapeurs-pompiers de Cuisia, Digna, Chevreaux, toutes les sociétés locales, les conscrits des classes 1957 et 1958 largement représentées, ainsi que la section lédonienne des anciens combattants de l'Union Française.

Après l'office religieux qui ne put être suivi par toute l'assistance, la cérémonie au cimetière fut marquée par deux allocutions.

Une lettre du colonel Bouilhomme commandant le 1-13 R. A.

Le lieutenant Curdier donna lecture de la lettre adressée à la famille par le colonel commandant le 1-13 R. A. :

« En ma qualité de commandant du 1-13^e régiment d'artillerie, j'ai le pénible devoir de vous faire part de la mort au combat de votre fils Bernard, survenue dans la région de Leghouat, le 2 octobre, dans la soirée.

« Il accompagnait, comme radio, le commando du 1-13^e R. A., lorsque celui-ci, en visitant une ferme abandonnée, fut pris sous le feu d'une bande rebelle. Il appartenait à votre fils de donner l'alerte par radio et de demander du secours. C'est ce qu'il fit, au mépris du danger. Il

une nouvelle occasion de prouver sa belle tradition. Il luttait, nuit et jour, à côté de ses camarades, avec ce grand esprit de sacrifice, modeste mais volontaire, pour donner à leur présence une signification profonde. La jeunesse française vit en Algérie une expérience dure, cruelle, loin de leurs êtres chers, sous un climat pénible, en face d'un ennemi implacable et sans loi. Cette expérience, chacun la vit avec courage et n'aspire qu'à une chose : lui donner un sens et surtout éviter qu'elle ne reste vaine.

Voilà ce que votre fils, au coude à coude, souffrant, mais fier de ce qu'il faisait, voulait accomplir. Il a payé de sa vie, à l'image de tant de ses aînés, le prix d'une France digne de sa tradition, n'ayant à rougir de rien et plus grande que jamais. Je suis sûr que sa mort glorieuse a été pour ses camarades de combat une raison de plus de lutter et de se montrer à la hauteur de la confiance que la nation toute entière a en eux.

Je craindrais, Madame, Monsieur, en prolongeant ce propos, d'aviver votre grande peine. A l'image de beaucoup d'autres familles du Jura, vous avez donné ce que vous aviez de plus cher au pays. C'est au nom de M. le Préfet et du gouvernement qu'il représente, que je vous prie d'accepter ces très sincères condoléances. Personnellement, c'est de tout mon cœur que je me permets de m'associer à votre peine et, si cela peut l'atténuer, je tiens à vous dire que tout sera fait, soyez en sûrs, pour que de tel sacrifice ne reste pas inutile.

Cet hommage officiel rendu à la mémoire d'un jeune homme de bien apportera-t-il à Mme et M. Chevreaux-Basset, à leurs deux filles et à toute la famille un réconfort ?

Nous le souhaitons de tout cœur, en leur présentant ici avec nos sentiments de déférente sympathie, l'expression de nos très sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Cheveaux-Basset ;
Miles Ginette et Lucette Cheveaux
et toute la famille remercient bien
sincèrement toutes les personnes qui
ont pris part à leur grande dou-
leur lors de l'inhumation de leur
cher enfant et frère

Bernard CHEVEAUX
Mort pour la France

Ils remercient particulièrement tou-
tes celles qui ont offert des fleurs ;
les personnalités civiles, militaires
et religieuses, notamment MM. les
maires et conseillers municipaux ;
M. l'inspecteur principal des P.T.T.
et ses agents ; les sociétés locales :
musique, sapeurs-pompiers et les
délégations diverses ; ses camarades
d'Algérie, les conscrits des classes
1957 et 1958 ; les enfants des écoles,
leurs maître et maîtresses ; et toutes
les personnes qui leur ont témoigné
toute leur sympathie dans cette
cruelle épreuve. Et s'excusent au-
près de celles qui n'auraient pas
été prévenues.



N° 14

Cheveaux

Bernard André

écédé le 2 octobre 1959

inscription du 10 octobre 1959

"Mort pour la France"

inscription n° 495 PC-7/EC du
6 février 1960

Extrait "Porte in qua" du Registre des Actes de
Décès de la commune mixte de Laghouat (Alger)

L'an mil neuf cent cinquante-neuf, et le deux octobre
à dix-sept heures, est décédé le nommé Cheveaux

Bernard André, militaire, demeurant à Laghouat,

âgé de vingt-et-un ans, célibataire, né à Cousance

(Jura) le quatorze novembre mil neuf cent trente-huit
fils de Arsène Jean Marie Cheveaux et de

Berthe Suzanne Basset, son épouse, domiciliés
à Cousance

Transcrit à Cousance le dix octobre mil neuf
cent cinquante-neuf, à dix heures, par Nous, Julien

Prosper, Maire de Cousance

copie certifiée conforme à nos registres.
Conservée le 7/12/2004



A S.P. 88.517, le 7 Octobre 1959

10° REGION MILITAIRE
COMMANDEMENT INTERARMÉES AU SAHARA
ZONE EST SAHARIEN
SECTEUR DE LAGHOUAT
1/13° REGIMENT D'ARTILLERIE
N° 5.013/OPER.

--- R A P P O R T ---
=====

du Lieutenant-Colonel COULLOUMME LABARTHE,
Commandant le 1/13° Régiment d'Artillerie
et le Sous-Secteur de LAGHOUAT

Relatif aux Militaires du 1/13° R.A. tués et blessés au cours
de l'Opération de l'ATN MILOK du 2 Octobre 1959.

Le 2 Octobre 1959, en fonction de renseignements laissant supposer la présence d'éléments rebelles dans la Région d'ATN MILOK, ordre était donné au Commando du 1/13° R.A. sous les Ordres du Sous-Lieutenant HERRY, de contrôler les abords de la ferme et de la fouiller.

Au cours de l'opération, deux rebelles furent surpris et pourchassés, mais un peu plus loin, l'Unité se heurta à des éléments plus importants et fut prise sous un feu nourri dirigé tant sur les Troupes à pied que sur celles restées à proximité des véhicules. Pendant cette première phase de l'Opération, les pertes suivantes furent enregistrées :

- MORTELIEMENT BLESSES : M.D.L. THEURIOT Jean Chef de Groupe
Brigadier RIDET Jean Pierre Chef de Pièce
2° C.S.T. CHEVREUX Bernard Radio -

- BLESSES : S/Lieutenant HERRY Alain . . Cdt le Commando
Brigadier DEVILLERS Denis Radio
2° C.S.T. JEANNERET Roland Chauffeur
2° C.S.T. BONTE Pierre Chauffeur
LAGOUN Harki G.V.
SASSI Harki G.V.

Aussitôt que l'alerte put être donné grâce au courage et à l'abnégation du Brigadier DEVILLERS, une Opération comprenant :

- 1 Peloton de la Gendarmerie Mobile
- 1 Peloton de la 2° C.S.P.L.
- 1 Peloton de la 3° C.S.P.L.
- 2 Sections du 1/13° R.A.

fut montée pour dégager le Commando, évacuer morts et blessés, et poursuivre les rebelles.

Pendant que s'amorçait un mouvement tournant par les ailes, une section du 1/13° R.A. progressa pour retrouver les blessés. Au moment où elle atteignait les plus avancés, elle fut prise sous le feu ennemi et les Brigadier-Chef NOIROU et le Brigadier BEGO furent mortellement blessés.

L'Opération dut être arrêtée par suite de conditions défavorables : terrain, importance de la bande.

Les blessés ont été évacués par avion sur ALGER.

Les Corps ont été recueillis et ramenés sur LAGHOUAT. Les cinq Militaires décédés ont fait l'objet d'une proposition accélérée pour une citation à l'ordre de l'Armée. La Médaille Militaire et la Croix de la Valeur Militaire avec Palme ont été épinglées sur les cercueils avant le départ des dépouilles pour ALGER (Dépôt d'EL ALLIA).

La Mort de ces cinq Sous-Officiers, Gradés et Canonniers est imputable au Service.
(Avec la mention "MORT POUR LA FRANCE").

B I L A N : CINQ tués au Combat ou décédés des suites de leurs Blessures.

PERTES AMIES :

- Maréchal des Logis	T H E U R I O T	Jean
- Brigadier-Chef	N O I R O T	Roger
- Brigadier	B E G O	Georges
- Brigadier	R I D E T	Jean-Pierre
- 2° C.S.T.	C H E V E A U X	Bernard

Blessés :

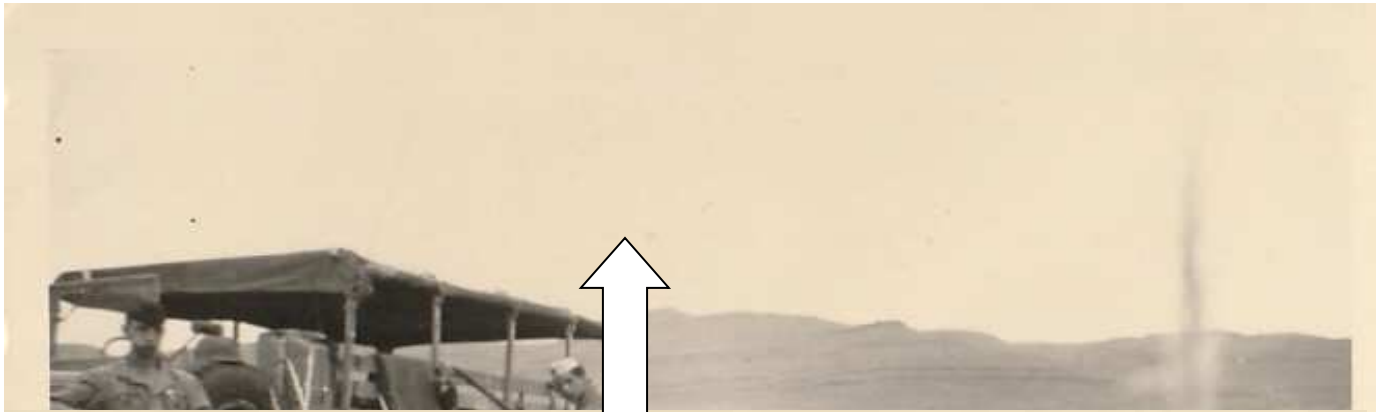
- S/Lieutenant	H E R R Y	Alain
- Brigadier	D E V I L L E R S	Denis
- 2° C.S.T.	J E A N N E R E T	Roland
- 2° C.S.T.	B O N T E	Pierre
- Harki V.G.	L A G O U N	
- Harki G.V.	S A S S I	

PERTES REBELLES :

Dans ce terrain montagneux, dominant en surplomb le lieu du combat, les rebelles disposaient de positions inexpugnables les mettant à l'abri des tirs.

Les recherches entreprises le lendemain ne permettent pas d'affirmer qu'ils ont subi des pertes.





CHEVEAUX Bernard

Baptême de la place Roger NOIROT, AUMONT (jura)

1^{er} octobre 2011

Passage sur Bernard Chevau

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs.

Nous sommes ici pour honorer la mémoire de Roger Noirot. Pour immortaliser sa mémoire, une place de son village va porter son nom. J'ai connu Roger au cours de mon séjour en Algérie à LAGHOUAT dans le sud Algérien. Roger faisait partie du commando et moi j'étais radio. J'ai souvent eu l'occasion de participer à des opérations avec les commandos, j'y étais détaché, ce dernier était commandé par le sous-lieutenant HERRY.

Le 2 octobre 1959, une sortie est organisée, elle devait être une ballade car on devait aller chercher des joncs le long d'un oued pour mettre à l'ombre la cuve d'eau du commando. Les rapports officiels disent qu'ils avaient repéré une bande de rebelles ; il est bien évident que si c'était le cas, nous ne serions pas parti à 25 environ, on aurait sans doute été bien plus.

A l'approche de la ferme du MILOK, les premiers sont pris à partie par le feu des rebelles qui avaient l'avantage de nous attendre dans les rochers, ils étaient nombreux, une katiba de 90 hommes bien armés avec fusils mitrailleurs et mitrailleuse MG, alors que nous n'étions qu'une petite section. Très vite nous avons du déplorer des Morts, vers moi Bernard CHEVAUX, un jurassien de Cousance, une balle en plein cœur, à simplement pu me dire « je suis foutu ». J'avais eu tort de sauter de mon camion 6x6, là j'ai reçu une balle de je ne sais qu'elle arme, on m'a dit d'une balle sciée ou retournée, en tous les cas, j'avais un énorme trou à la cuisse.

Avec mon ceinturon, je me suis fais un garrot. Je voulais remonter dans mon camion radio, il le fallait absolument pour appeler les secours les appareils radio étant dans le véhicule qui avait la roue de secours éclaté et le pare-brise criblé de balles. Un des chauffeurs, Roland JEANNERET, aujourd'hui décédé ouvrit la porte arrière du véhicule, à ce moment là il a été blessé à la gorge ; un autre chauffeur, Pierre BONTE est blessé à une jambe, une balle dans le mollet. Malgré l'endormissement de ma jambe, je pu monter dans le camion au moment où je recevais une deuxième balle à l'épaule gauche ;

Malgré tout cela, j'étais content de trouver mes deux postes radio en état de fonctionnement, c'était un miracle et j'ai pu appeler les renforts.

Très vite l'aviation est arrivée, les T6 d'abord avec leurs bruits rassurants et un avion Dassault. Puis les renforts en hommes, et parmi eux, Roger NOIROT qui m'a mis à l'abri des tirs des rebelles, et la rage au ventre m'a dit : "t'as vu comme ils t'on arrangé". Il est monté rejoindre ses camarades déjà engagés dans l'opération, il n'est pas revenu, il s'est fait piéger comme son copain Georges BEGO.

Roger était un soldat, un vrai, je ne l'ai jamais entendu dire qu'il avait peur, pas assez peut-être. J'ai eu au téléphone le colonel HERRY, qui lui avait reçu une balle dans le nez et à une jambe ; souffrant, il regrette profondément de ne pas être ici aujourd'hui. Nous avons parlé de Roger et de la cérémonie de ce jour. Il m'a dit : « tu sais, NOIROT n'avait pas peur, il aurait du être maréchal des logis, mais l'administration militaire n'est pas toujours ce que l'on pourrait souhaiter »

Le colonel HERRY était sous- lieutenant à l'époque et commandait le groupe de ce commando qui était composé d'hommes volontaires, tous capables et choisis par leurs chefs ; ils étaient chargés d'actions spéciales et souvent périlleuses. Roger avait eu l'occasion de montrer qu'il n'avait pas peur, certains disaient même que son comportement frisait l'inconscience ; mais c'est tout à son honneur, il est mort victime de son courage et de son audace, il est probablement et comme à son habitude allé plus vite et le premier.

Son village, ses parents, ses copains de l'époque, les habitants d'aujourd'hui, les jeunes surtout, peuvent être fiers d'avoir parmi eux un vrai soldat qui gratuitement a donné sa vie pour la France. Je remercie au nom de tous mes camarades du 1/13 ème Régiment d'Artillerie, monsieur le Maire et sa Municipalité et toutes les personnes qui ont contribué au baptême de cette place Roger NOIROT.

Je vous remercie